

Plus de 79 % des jeunes accèdent au niveau IV de formation en 2012, dont plus de 25 % dans la voie professionnelle. L'écart entre les filles et les garçons a été réduit par la réforme de la voie professionnelle.

Avec une progression annuelle de plus de 4 points à la fin des années 1980, le taux d'accès au niveau IV de formation est passé de 34 % en 1980 à 71 % en 1994 (toutes voies de formation comprises) grâce à une nette baisse des redoublements en première provoquant un afflux d'élèves en terminale (*tableau 01*) (*graphique 02*). Le taux s'est ensuite stabilisé autour de 69 %. En 2010, les premiers effets de la réforme de la voie professionnelle apparaissent (généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans) et le taux gagne 15 points en deux ans. Au sortir de la phase de transition, il baisse à 79,3 %, mais reste supérieur au niveau qu'il avait durant la première décennie des années 2000.

Pour les seuls établissements sous tutelle de l'éducation nationale, le taux d'accès au niveau IV de formation a culminé à près de 68 % en 1994, pour redescendre autour de 62 % au début des années 2000. Durant la phase de transition, suite à la réforme de la voie professionnelle, le taux a fortement augmenté. En 2011, il est de 76,2 % (+ 12,5 points par rapport à 2009), mais il redescend à 71,1 % en 2012. La proportion de jeunes parvenant au niveau IV par d'autres voies de formation (agriculture et apprentissage) a progressé régulièrement au cours des années 1990. Le taux d'accès au niveau IV des formations agricoles atteint 3,2 % en 2012, suite à la mise en place de la réforme de la voie professionnelle. Depuis 2005, au sein de l'apprentissage, le taux d'accès augmente pour atteindre 6,1 % en 2011. En 2012, il est estimé à 5,0 %¹.

Après avoir dépassé 40 % à la rentrée 1994, le taux d'accès par la voie générale s'est stabilisé autour de 34 % de 1997 à 2003. Depuis, il progresse régulièrement et a gagné 4,5 points en 2012 par

rapport à 2003, en atteignant 38 %. Parallèlement, la filière technologique, qui avait vu son importance augmenter jusqu'en 2000 pour approcher 22 %, s'est depuis tassée de manière continue : 16,2 % en 2012.

La progression de la voie professionnelle, forte jusqu'en 1998, puis stabilisée avec un taux proche de 14 %, a repris en 2005, notamment grâce au développement des préparations au baccalauréat et au brevet professionnel par l'apprentissage. La généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans conduit à la forte augmentation actuelle. En 2010 et 2011, alors que cohabitent l'ancien et le nouveau cursus, le taux est passé à 24,3 % puis 31,8 %, soit 14 points de plus qu'en 2009. Au sortir de la phase de transition, l'ancien cursus est largement minoritaire en 2013. Le taux diminue de 6,7 points par rapport à 2012, mais reste supérieur de 7,3 points à celui de 2009. La réforme de la voie professionnelle a permis d'amener plus d'élèves et d'apprentis au niveau IV. Les filles parviennent plus souvent que les garçons au niveau IV de formation (*tableau 03*), mais l'écart se réduit passant de 12 points en 2000 à 4,5 en 2012. L'écart en faveur des filles est particulièrement net dans la voie générale (11,5 points contre 2,3 dans la voie technologique), mais il se réduit, les garçons progressant plus que les filles (+ 4,6 points entre 2000 et 2012 contre + 3,2 pour les filles). L'important essor de la voie professionnelle bénéficie plus aux garçons qu'aux filles : leur avantage a considérablement augmenté (12,5 points en 2011, estimé à 9,2 points en 2012). À l'inverse, l'accès au niveau IV par l'enseignement agricole se féminise : entre 2000 et 2012, il progresse de 2,3 % à 3,3 % pour les filles, alors qu'il diminue de 3,1 % à 3,0 % pour les garçons ■

Les niveaux de formation regroupent des formations jugées de niveau de qualification comparable.

Un élève inscrit au moins une fois dans une telle formation est dit avoir atteint le niveau correspondant.

Pour l'accès au niveau IV, sont comptabilisés les élèves entrant en terminale générale, technologique ou professionnelle (y compris brevet professionnel), ainsi que les apprentis en dernière année de préparation au baccalauréat ou au brevet professionnel.

Le taux d'accès au niveau IV de formation rapporte le nombre d'élèves parvenant pour la première fois à ce niveau par année de naissance, à l'effectif des générations auxquelles ils appartient. L'indicateur présenté ici, dit *taux conjoncturel* ou *transversal*, est la somme de ces taux élémentaires par âge pour la même rentrée scolaire. Il est donc différent de la part d'une génération accédant au niveau considéré, qui est la somme pour toutes les rentrées scolaires des mêmes taux élémentaires pour cette génération.

Le taux d'accès au niveau IV de formation ne doit pas être confondu avec le taux de réussite au baccalauréat, ni avec la proportion de bacheliers dans une génération, qui est présentée dans l'indicateur 24.

¹ Le taux d'accès au niveau IV de formation par apprentissage en 2012 est calculé à partir d'une estimation des entrants dans ce niveau. La réforme de la voie professionnelle perturbe les flux d'apprentis et introduit un biais dans cette estimation en 2012. Ainsi, pour l'apprentissage, le taux d'accès au niveau IV de formation est sous-estimé en 2012.

Sources : MEN-MESR DEPP, ministère de l'agriculture, Insee Champ : France métropolitaine, France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé

01 Taux d'accès au niveau IV de formation

(toutes formations initiales comprises)

Public et privé

Filière	France métropolitaine		France métropolitaine + DOM hors Mayotte				
	1980-81	1990-91	2000-01	2009-10	2010-11p	2011-12p	2012-13p
Générale	22,1	33,4	34,1	35,9	36,6	37,8	38,0
Technologique	11,9	17,6	21,7	17,7	17,4	16,8	16,2
Professionnelle	0,0	5,0	14,0	17,8	24,3	31,8	25,1*
Ensemble	34,0	56,0	69,8	71,4	78,3	86,4	79,3*
MEN	33,0	54,0	63,4	63,7	70,4	76,2	71,1
Agriculture	1,0	1,4	2,7	2,6	2,6	4,1	3,2
Apprentissage	0,0	0,6	3,7	5,2	5,4	6,1	5,0*

* Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage.

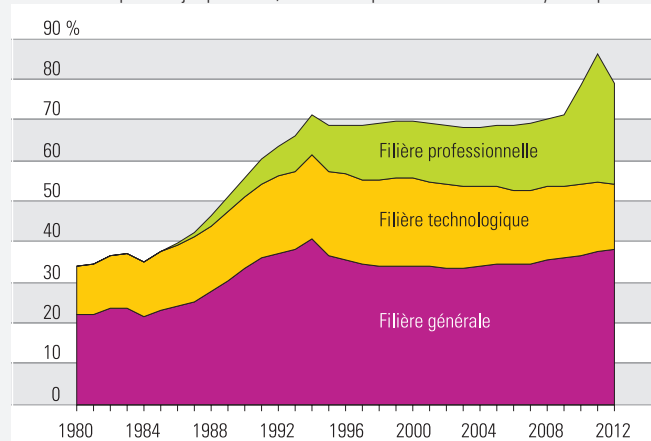
p : série calculée à partir de l'année 2009-10 en utilisant les estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement. Les données sont définitives jusqu'en 2009-10, provisoires ensuite.

Sources : MEN-MESR DEPP, ministère de l'agriculture, Insee

02 Évolution du taux d'accès au niveau IV de formation de 1980 à 2012

(toutes formations initiales comprises)

France métropolitaine jusqu'en 1999, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2000



Sources : MEN-MESR DEPP, ministère de l'agriculture, Insee

03 Taux d'accès au niveau IV, selon la filière et le sexe

France métropolitaine + DOM hors Mayotte

Filière	2009			2010p			2011p			2012p		
	Filles	Garçons	Écart filles-garçons	Filles	Garçons	Écart filles-garçons	Filles	Garçons	Écart filles-garçons	Filles	Garçons	Écart filles-garçons
Générale	41,7	30,4	11,3	42,3	31,2	11,2	43,5	32,3	11,2	43,9	32,4	11,5
Technologique	18,7	16,7	2,0	18,5	16,5	2,0	18,0	15,7	2,3	17,3	15,1	2,3
Professionnelle	15,5	20,2	- 4,7	21,3	27,2	- 6,0	25,4	37,9	- 12,5	20,4*	29,6*	- 9,2*
Ensemble	75,9	67,3	8,6	82,0	74,9	7,2	86,9	85,9	1,0	81,6*	77,1*	4,5*
MEN	69,3	58,3	10,9	75,4	65,6	9,8	78,9	73,7	5,1	74,8	67,5	7,3
Agriculture	2,9	2,3	0,6	2,8	2,3	0,5	3,9	4,3	- 0,4	3,3	3,0	0,2
Apprentissage	3,8	6,7	- 2,9	3,8	6,9	- 3,1	4,2	7,9	- 3,7	3,5*	6,6*	- 3,1*

* Chiffres basés sur une estimation concernant la formation par apprentissage.

p : données provisoires

Sources : MEN-MESR DEPP, ministère de l'agriculture, Insee